

Publié le 14 novembre 2024

Pascal Travers (Crédit Agricole) : « Je crois plus que jamais aux Epl »

Responsable du marché collectivités locales et ingénierie financière chez Crédit Agricole S.A., Pascal Travers partira à la retraite à la fin du mois. Ces six dernières années, il a travaillé avec la Fédération des élus des Entreprises publiques locales à la mise en œuvre d'un partenariat installé dans la durée. « Pour moi et le Crédit Agricole, l'économie mixte locale est plus que jamais un outil nécessaire pour dynamiser le territoire », assure-t-il. Portrait.



Certes, il continuera à jouer au badminton. Et au golf. Les deux passions sportives qui lui ont toujours permis de décrocher dans une journée, « de s'échapper de la routine ». Mais la retraite ne sera pas pour **Pascal Travers** complètement inactive. « Avec mon épouse, nous envisageons d'aller vivre dans le Sud. Peut-être que dans la commune où j'habiterai, le maire aura-t-il besoin d'un citoyen éclairé sur des enjeux de finances locales. J'aime bien l'idée qu'à la retraite, et si l'on en a l'envie, on puisse **s'impliquer, d'une manière ou d'une autre, dans l'action publique** ». Dans l'attente, Pascal Travers consolide le rôle du Crédit Agricole au sein de la fédération. Un administrateur sera prochainement nommé au conseil d'administration, administrateur d'une Sem d'énergie dans le sud de la France. « Nous avons toujours veillé à nommer des personnes connaissant bien les spécificités de l'économie mixte locale », confirme-t-il.

Un partenariat efficace avec la FedEpl

Pascal Travers tire un bilan très positif du partenariat avec la fédération. « C'est un moyen pour nous de collecter des infos dont nous avons besoin sur le terrain. **Les 39 Caisses régionales accompagnent des créations d'Epl et la fédération nous a toujours aidé à surmonter les obstacles juridiques.** C'est une fédération dynamique, très réactive... ». Ce qu'apprécie aussi Pascal Travers, « c'est le fait que les adhérents sont mis en avant, nous sommes invités à participer à la réflexion globale et stratégique de la fédération, à des débats. C'est un lieu de rencontre efficace avec l'ensemble des acteurs de l'économie mixte locale ». Le Crédit Agricole au travers des Caisses régionales est aussi au capital de nombreuses Epl, dans le secteur du tourisme, de l'énergie entre autres (et les Epl de remontées mécaniques en montagne, en particulier). « Nous accompagnons aussi l'ensemble des transitions, dans le secteur de l'énergie ou encore dans celui du logement social. Nous avons créé une filiale, **Crédit Agricole Transitions & Energies**, dont un des objectifs est le développement des énergies renouvelables sur les territoires où nous sommes bien implantés, notamment dans le rural, et l'accompagnement de nos clients dans leur transition ».

Penser les projets dans la durée

Vous l'aurez compris, Pascal Travers défend avec enthousiasme la dynamique de l'économie mixte locale : « C'est un outil très important à mes yeux dans les collectivités locales. Ce mélange entre la qualité d'un service public à rendre aux usagers et l'efficacité des process du privé permet de booster les territoires, d'avancer plus vite sur des projets. La population ne sait pas à quel point les Epl jouent un rôle moteur pour améliorer leur cadre de vie ». L'apolitisme aussi de la fédération, cette capacité à défendre les projets de territoire, au-delà des clivages partisans, « est un plus. Les projets majeurs ont besoin d'être pensés sur la durée, sans stop and go », assure-t-il. Tous les salariés de la fédération souhaitent à Pascal Travers le meilleur pour la suite. Vous serez toujours le bienvenu à la fédération, cher monsieur.